

Règlement du concours de nouvelles

Article 1 :

La médiathèque municipale de Saint-Pol-de-Léon organise un concours de nouvelles en partenariat avec la librairie Livres in Room. Les textes sont à adresser à la médiathèque de Saint-Pol-de-Léon. La remise des prix, un par catégorie, aura lieu le samedi 20 mars 2021.

Le concours est ouvert à tous, dans la catégorie déterminée selon l'âge du participant :

- catégorie moins de 12 ans
- catégorie 12 à 16 ans
- catégorie 17 ans et plus

Article 2 :

a- Thème du concours :

« Il était une fois... »

b- Sujet pour les catégories moins de 12 ans et 12 à 16 ans :

« Il était une fois dans la bibliothèque... »

c- Sujet pour la catégorie 17 ans et plus :

« Il était une fois dans le Léon... »

Article 3 :

a- Pour rappel, une nouvelle est un écrit simple et cohérent, court et intense, qui représente des personnages peu nombreux, et se termine par une chute originale et déroutante. Tous les styles sont acceptés : réaliste, fantastique, fantaisiste, humoristique, dramatique...

b- Une attention particulière sera portée par le jury sur l'orthographe, la grammaire et l'expression qui représenteront un moyen de départager les candidats.

c- Cette nouvelle comportera au minimum une page et au maximum trois pages, en utilisant la police d'écriture Arial taille 11, interligne simple. Seuls les formats .doc et .odt sont acceptés.

Article 4 :

L'auteur autorise la médiathèque de Saint-Pol-de-Léon à diffuser sa nouvelle sur son site internet.

Article 5 : Les gagnants seront récompensés par différents lots en fonction des catégories. Le jury sera composé de représentants d'élus, de bénévoles, de libraires et de personnel du service culturel.

Article 6 :

Les textes accompagnés de la fiche d'inscription seront à envoyer AVANT LE SAMEDI 27 FEVRIER soit par courriel à l'adresse mediatheque@saintpoldeleon.fr, soit à la médiathèque de Saint-Pol sur clé USB.

Article 7 :

La participation au concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.